

J'ai participé à la table ronde sur "Les Dossiers Chauds" au Salon de la Radio. Outre Jean-Charles Verhaeghe qui animait les débats, étaient également présents Philippe Zahno pour évoquer le "No Billag" en Suisse mais aussi et surtout Emmanuel Boutterin le Président du SNRL.

Plusieurs sujets ont été évoqués :

Le gel des emplois aidés, la RNT, le FSER ainsi que la réécriture de la loi sur l'audiovisuel.

Sur le gel des emplois aidés, j'ai rappelé l'inquiétude des radios associatives qui ont véritablement joué le jeu dans la formation des employés. Des emplois pour la plupart pérennisés. Au-delà de bouleverser un modèle économique pour certaines de nos radios, l'inquiétude porte également sur nos capacités, avec un effectif réduit, de mener à bien nos missions de communication sociale de proximité. Avec donc, dans un avenir proche, des actions sur le terrain réduites et par voie de conséquence une réduction de l'aide sélective pour les radios. Avec la fin des emplois aidés peut légitimement se poser la question de l'avenir même de nos radios. Une décision prise par le Gouvernement sans aucune concertation, ce qui est le plus regrettable. J'ai aussi particulièrement insisté sur l'humain dans ce dossier. Un paramètre qui ne semble pas avoir été pris en compte. Pour Emmanuel Boutterin, même si le coup est rude, les radios sauront se relever en inventant un nouveau mode de fonctionnement...

- La RNT. La vision de la numérisation de notre média peut être multiple. Certaines radios voient dans le DAB+ une opportunité de développer sa zone de diffusion ou tout simplement, pour des nouveaux projets, de pouvoir émerger en apportant une plus-value à l'auditeur. D'autres voient, au-delà de cela, une norme d'ores et déjà dépassée à l'ère du tout-IP. Nous constatons la réelle volonté du CSA d'accélérer le chantier de développement du DAB+. J'ai rappelé qu'il faut toutefois ne pas être crédule sur le DAB+. Cela aura un coût pour nos opérateurs. Coût de diffusion tout d'abord avec pour certains une double diffusion FM-DAB+, et pour d'autres un coût non négligeable demandé par les opérateurs de diffusion (TDF – Towercast). Nous devons être un moteur sur ce dossier pour faire baisser les prix et rendre accessibles le DAB+ aux opérateurs associatifs qui ne pourront supporter ces frais de diffusion. Une réflexion doit aussi être portée sur la possible multiplication des opérateurs associatifs. Nouvelles radios ou nouveaux services. Plus grande concurrence sur le terrain mais aussi inquiétude quant au FSER avec une enveloppe qui n'évolue guère et qui devra être partagée avec des opérateurs de plus en plus nombreux. Bref, j'ai rappelé les fondamentaux de la CNRA sur ce dossier : la RNT nécessite un financement spécifique. J'ai bien souligné la différence avec le SNRL. En effet, pour Emmanuel Boutterin, les radios arriveront à trouver de nouveaux financements et qu'il ne fallait pas s'en inquiéter. Que tout cela allait être régulé naturellement...

Sur le FSER, j'ai rappelé les nouvelles dispositions avec une baisse de la subvention de fonctionnement afin de valoriser l'aide sélective et donc les radios qui menaient des actions de communication sociale de proximité. En rappelant que je ne m'occupais pas au sein de la CNRA de ce dossier, j'ai toutefois indiqué que le souhait de nos radios adhérentes était d'espérer un abondement de l'enveloppe du FSER pour faire face à l'arrivée de nouveaux opérateurs et/ou services, mais aussi par rapport aux nouveaux challenges et autres contraintes qui attendent nos structures (numérisation, investissements, gel des emplois aidés).

En ce qui concerne la réécriture de la loi sur l'audiovisuel, j'ai regretté l'absence de membres du SIRTI qui étaient pourtant annoncés en appuyant sur le fait que ce syndicat souhaitait faciliter le passage de catégories A à B. Une porosité entre catégories que j'ai dénoncée en indiquant qu'il y aurait, si cela venait à être adopté, une véritable chasse aux radios associatives de la part d'opérateurs commerciaux. Là aussi, grosse différence avec le SNRL. Pour Emmanuel Boutterin, ce n'est pas grave si une radio de catégorie A souhaite passer en B et inversement si une radio en catégorie B souhaite passer en A et si, au final, l'auditeur en ressortait gagnant. Pour le Président du SNRL, cela participe à une vitalisation de la bande FM et à une évolution logique pour certaines radios. J'ai conclu la table ronde en indiquant qu'au niveau de la CNRA nous restions vigilants quant à une réécriture qui affaiblirait nos radios et que nous souhaitions que, sur ce sujet, le CSA garde son libre-arbitre en prenant en compte l'équilibre des catégories et offrir ainsi, sur un paysage radiophonique local donné, une diversité de choix à l'auditeur qui ne peut passer que par une complémentarité de nos radios. Complémentarité des programmes mais aussi complémentarité des catégories.